

association

Donner la parole aux exclus



Les cofondatrices de l'association, Fabienne Roger (à gauche) et Noémie Lelay-Mérillon. / Photo DDM

Les Blagnacais mélomanes ont croisé Noémie Lelay-Mérillon lors des conférences musicales de la Médialudo, ou lorsqu'elle œuvrait pour le collectif Eolé. Le 14 janvier dernier, elle a créé l'association Arts en Actes avec Fabienne Roger, rencontrée chez Eole, afin de travailler avec les publics fragilisés et donner la parole à ceux qui sont peu entendus (prisonniers, malades, réfugiés) à travers des moyens artistiques et établir des passerelles entre les individus.

« D'abord nous prenons contact avec le groupe pour se connaître et déterminer le médium adéquat qui portera la parole, précise Noémie. Une fois le groupe constitué, et une vraie confiance établie, nous faisons intervenir

le projet en visant une restitution suivie d'échanges avec le public. »

Leur premier projet, malgré l'épisode Covid, avance en se réinventant. Lors d'une rencontre avec l'association Hambastegi, il avait été décidé de constituer un groupe de parole avec 15 réfugiés afghans et iraniens, qui devait déboucher en juin sur la création d'une pièce en langue originale au théâtre du Fil à Plomb. Le projet est soutenu par le conseil départemental. « Comme la pandémie a impacté le projet initial, nous avons rebondi sur une création sonore, enregistrée au studio Eole à Odyssud, et qui sera diffusée, une fois finalisée, à la radio ou sur le web. Les participants ont enregistré en français, accompagnés en coaching vocal par la co-

médienne et metteuse en scène Nicole Garretta. La belle émulation qui s'est créée au sein du groupe et le désir qu'ont exprimé participants et artistes intervenants de poursuivre ce travail, nous ont encouragées à imaginer un déploiement du projet sur 3 années. D'octobre à juin 2021, nous travaillerons, toujours avec Nicole Garretta, sur une version théâtrale du projet, qui donnera lieu à une représentation au théâtre Le Fil à Plomb. »

Elle pourrait bénéficier du soutien de la région Occitanie, via un budget participatif dans le cadre de « L'Occitanie ouverte sur le monde. »

Les citoyens peuvent voter pour Arts en actes avant le 16 décembre sur <https://jeparticipe.laregionci- toyenne.fr/project/citoyennete-mondiale-2020/selection/le-vote-citoyen>